Inde: la nécessité d'un contrôle communautaire des ressources naturelles

"Il est impossible de gérer correctement la Nature à moins que les personnes qui ont noué les liens les plus étroits avec elle participent à sa gestion et qu'une relation saine s'établisse entre la nature, la société et la culture. Les ressources naturelles communes étaient gérées par le passé à travers différents systèmes décentralisés de contrôle communautaire. Mais la politique adoptée par l'Etat, orientée vers le transfert de la propriété des ressources communautaires vers le gouvernement, a placé ces ressources sous le contrôle des bureaucraties centralisées, lesquelles les ont, à leur tour, mises au service des plus puissants".

"Il est nécessaire de revenir sur le processus de contrôle étatique des ressources naturelles datant de la période coloniale. Considérant que les circonstances socioéconomiques ont changé et que la pression exercée sur les ressources économiques s'est intensifiée, il faut mettre en place de nouveaux systèmes de contrôle communautaire ayant un plus fort degré d'intégration et qui soient scientifiquement sophistiqués, équitables et durables. Tel est le principal défi à relever."

En signant la déclaration précédente (signée par plus de 50 personnes en Inde: scientifiques, militants concernés par les mouvements populaires de protection de l'environnement) qui exprimait notre préoccupation, dans le cadre du Deuxième rapport citoyen (Second Citizen's Report, 1984-85), nous étions, en quelque sorte, en train de décrire la genèse du problème de la dégradation environnementale et de la déconnexion des peuples locaux vis-à-vis des ressources naturelles, ainsi que la nécessité de mettre en place un contrôle communautaire des ressources naturelles. Le processus de déconnexion cité a commencé aux alentours de 1860, pendant l'époque coloniale, lorsque les Britanniques ont commencé à "réserver" des forêts en tant que sources de revenus de l'Etat, ainsi que pour subvenir aux nécessités commerciales et industrielles de la métropole. En 1894, le Département des Forêts a été créé.

Cette politique a nui grandement aux liens étroits et actifs unissant les ressources naturelles aux populations tribales et rurales pauvres dont la survie dépend de façon si critique de ces ressources. Même si la dénommée "gestion scientifique" a pu servir aux besoins stratégiques des colonisateurs, elle a, d'une part, détruit la richesse des forêts appartenant aux peuples et donc leur moyen de subsistance, frappant ainsi négativement un style de vie et une culture saines et, d'autre part, nuit à une grande civilisation qui avait développé des liens étroits et sains entre la nature, la culture et la société.

Le présent document (dont la version intégrale est disponible à l'adresse Web indiquée à la fin de l'article) aborde les questions principales citées concernant les terres communales (toutes les terres sauf les privées) et ce, en fonction de notre expérience de base de deux décennies, aussi bien que la lutte serrée contre la mafia forestière ou les changements nécessaires à introduire du point de vue politique et légal en faveur d'une gestion des ressources naturelles où les habitants locaux seraient les protagonistes principaux.

Le présent article analyse également le plus important défi à relever: rétablir, dans le contexte actuel,

le contrôle et la gestion communautaire des ressources naturelles et, notamment, de l'eau, des forêts, de la terre et des minéraux, d'une part, et l'auto-gouvernement, d'autre part. Ceci est possible à travers une approche holistique et multidisciplinaire des questions concernant la gestion des forêts et des terres communales qui nous renvoie automatiquement à nos notions de "progrès" et de "civilisation". Un deuxième mouvement de libération serait donc nécessaire, capable de placer la question du contrôle populaire des ressources de première nécessité ainsi que celle de l'auto-gouvernement à l'ordre du jour national. C'est la tâche que notre mouvement de libération a laissée inachevée.

Introduction à "Community control", par S.R. Hiremath, publié par la revue "Seminar", édition Nº 499, mars 2001 , http://www.india-seminar.com/2001/499/499%20s.r.%20hiremath.htm